

N°31 - Juillet 2025



Edito du Maire

Chères Lapanaises et chers Lapanais,

Un été à Lapan, entre sérénité et engagement

Alors que l'été s'installe et que la chaleur du soleil illumine nos journées, notre belle commune poursuit son chemin avec énergie, engagement et solidarité. Plus que jamais, dans un monde en proie à des guerres, des désordres et aux violences, générateurs d'incertitude et d'angoisse, notre vie locale reste un repère stable, accueillant et bienveillant. L'instabilité politique que traverse notre pays depuis l'été dernier et ses conséquences sur la vie quotidienne, nous font d'autant plus apprécier de vivre à LAPAN.

Budget communal voté sans hausse d'impôts.

Nous avons voté à l'unanimité le budget communal, sans modification des taux d'imposition locaux. Les réductions des dotations de l'État, les hausses des charges sociales, ainsi que l'augmentation du coût des fluides, nous imposent une gestion rigoureuse de nos dépenses.. Durant cette dernière année de mandat, nous poursuivrons nos investissements.

Dernière année de mandat

Depuis 2008, année où j'ai eu l'honneur d'être élue Maire adjointe, puis Maire à partir de 2014 pour deux mandats successifs, j'ai eu le privilège de vous accompagner au quotidien dans les grandes comme les petites étapes de la vie municipale. Mon engagement n'a jamais faibli, nourri par l'amour que je porte à Lapan, à son histoire, à ses habitants.

Non-candidature aux élections 2026

Alors que les prochaines élections municipales approchent, il me tient à cœur de vous annoncer que je ne serai pas candidate à ma succession. Cette décision, mûrement réfléchie, est empreinte d'émotion.

Être votre Maire a été un honneur, une aventure humaine exceptionnelle, faite d'écoute, de projets, et parfois de défis, toujours guidée par l'intérêt général. Il me reste encore plusieurs mois pour remplir pleinement cette mission. Je les consacrerai, avec sincérité et énergie, à préparer avec vous, une transition sereine, dans un esprit de continuité, de confiance et de bienveillance.

Un été à Lapan

L'été est aussi synonyme de repos bien mérité. Profitez-en pour prendre soin les uns des autres, soutenir les plus isolés, et (re)découvrir les richesses naturelles et patrimoniales qui nous entourent. Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été, placé sous le signe de la sérénité, du respect et du vivre-ensemble.

Rendez-vous au repas républicain

LUNDI 14 JUILLET à 12 H à la salle polyvalente. Venez nombreux partager ce moment convivial.

Avec tout mon dévouement
Annie RADUGÉ - Maire



Coucher de soleil sur le Cher.

MAIRIE

02 48 68 90 28
mairie@lapan.fr
www.lapan.fr
Lundi et jeudi
de 9h à 16h
48 route de la vallée du Cher 18340 Lapan



SALLE POLYVALENTE

10 chemin de la Fontenille 18340 Lapan

VOS ELUS

Annie RADUGÉ, Maire - 06 74 72 14 17
Jérémy DUPIN, 1^{er} adjoint - 07 52 03 41 03
Valérie CHARLES, 2^{ème} adjointe - 07 78 11 61 36
Marie-Claude LADANNE, 3^{ème} adjointe - 06 44 99 55 59

En cas de besoin

GENDARMERIE

Levet - 02 48 66 66 15
Châteauneuf sur Cher - 02 48 62 01 91
Dun sur Auron - 02 48 66 64 95

SECOURS

Samu - 15 Police - 17
Pompier - 18 Appels d'urgence - 112

SANTÉ

SOS Médecin - 02 48 23 33 33
Pharmacie de garde - 3237
Centre antipoison - 02 41 48 21 21
Centre Hospitalier de Bourges - 02 48 48 48 48
Enfance maltraitée - 119

DÉCHETTERIE ET ORDURES MÉNAGÈRES

Déchetterie Venesmes - 02 48 60 03 91
SMIRTOM - 02 48 60 66 89

INTERCOMMUNALITÉ

Communauté de communes - 02 48 60 42 74
SMEACL - 02 48 68 00 25

Sommaire

AGIR	p.2-3
Le Conseil a décidé	
Parlons finances	
Bienvenue	
Recyclage de téléphones	
VIVRE ENSEMBLE	p.4-7
Vœux du Maire	
Marché aux truffes	
Visiteur	
Invitation	
A la recherche des œufs	
Commémoration	
Allons au château	
Une petite marche	
Cours de Gym	
Quelques tours de piste	
Nos joies	
Nos peines	
INFORMER	p.8-11
Arrêt du réseau cuivre	
Moustique tigre	
Multi accueil	
Transports scolaires	
Si on plantait	
Rémi à la demande	
Mise à jour identité	
BOUGER	p.12
Agenda	
Décoration	
Défenseur des Droits	

**Fermeture du
secrétariat de la mairie
du 4 août au 1er septembre inclus.**

Agir

Le Conseil a décidé

Décisions du 10 janvier 2025 :

- Adoptées à l'unanimité :
 - Convention de mise à disposition pour l'implantation d'un poste de distribution publique.
 - Convention relative aux conditions de mise à disposition d'un point d'eau incendie privé (PEI).
 - Plan de financement prévisionnel : « Réfection de la voirie communale et gestion des Eaux Pluviales » Secteur du Bouchet.
 - La fongibilité des crédits.
 - Participation aux dépenses de fonctionnement : année scolaire 2024/2025.
 - Ecole Elémentaire de LUNERY : Projet voyage à Paris.
- Non adoptée :
 - Solidarité avec la population de Mayotte.

Décisions du 14 mars 2025 :

- Adoptées à l'unanimité :
 - Approbation du compte financier unique (CFU) : Année 2024.
 - Affectation du résultat : Année 2024.
 - Renouvellement du contrat SEGILOG.
 - Attribution subventions :
 - Amicale Sapeurs-Pompiers Lunery.
 - Amicale Sapeurs-Pompiers Châteauneuf/Cher.
 - CDAD du Cher (Conseil départemental d'Accès au Droit du Cher).
 - ADMR Dun sur Auron.
 - Secours populaire.
 - La Croix Rouge.
 - Fondation du Patrimoine.
 - Association « Vallée du Cher ».
 - Société courses hippiques-Lignièrès.
 - Union aérienne Châteauneuf (UAC).
 - Association des amis de la bibliothèque du Cher.
 - FREDON Centre-Val de Loire.
 - TELETHON.
 - Ouverture d'une ligne de trésorerie.
 - ONF : programmation d'actions pour l'année 2025.
 - Motion contre le projet d'Hospice Colbert de la Communauté de Communes Arnon Boischaud Cher.

Décisions du 3 avril 2025 :

- Adoptées à l'unanimité :
 - Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2025.
 - Réalisation d'un emprunt pour les travaux 2025.
 - Vote du budget unique 2025.

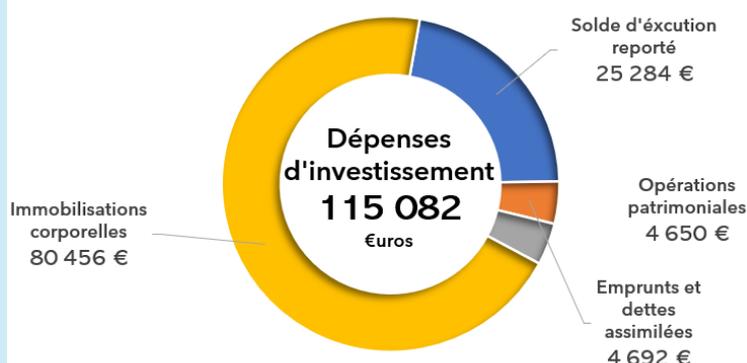
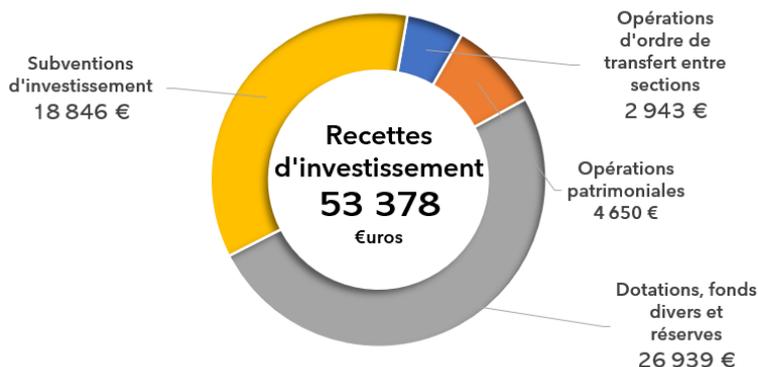
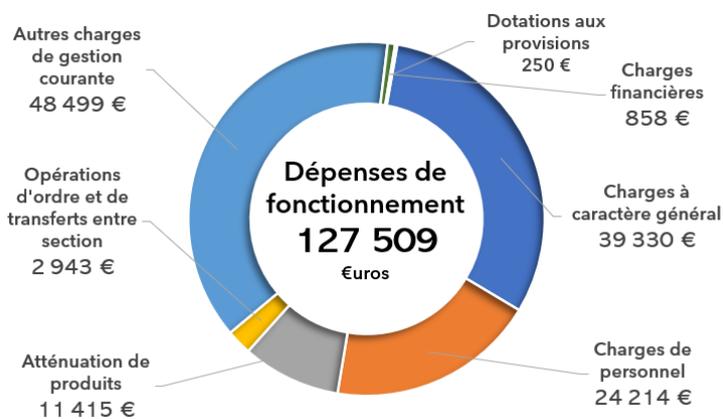
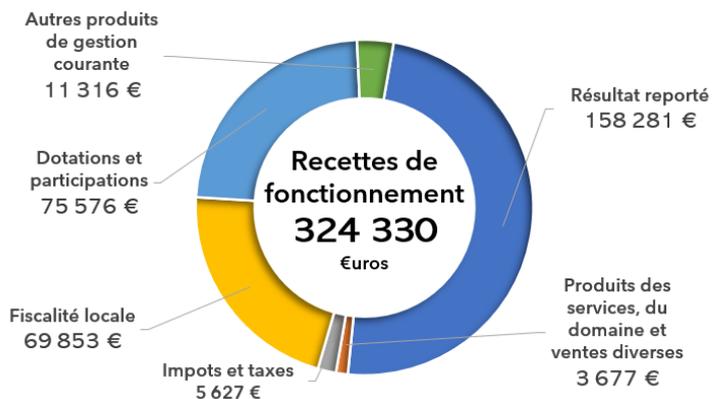
Décisions du 5 juin 2025 :

- Adoptées à l'unanimité :
 - Participation aux frais de fonctionnement Lunery : année scolaire 2024/2025.
 - Demande de participation sollicitée par le Conseil Départemental 18 au financement du fonds solidarité pour le logement 2025 : n'adhère au partenariat.
 - Renouvellement cours de gym volontaire 2025/2026.

Les comptes-rendus sont consultables en Mairie.

Parlons finances

Le Compte Financier Unique pour l'année 2024, qui est présenté ci-dessous, a été voté le 14 mars 2025.



Le budget 2025 a lui aussi été voté le 3 avril 2025, il s'équilibre de la façon suivante :

- Fonctionnement : 290 608,00 €
- Investissement : 185 338,25 €

Bienvenue

Bienvenue à Benoit MARTIN en tant qu'agent technique à la Mairie.

Il a débuté le 19 mai 2025 pour un contrat de 6 mois.



Pour palier au aléas météorologiques et d'adapter la charge de travail en fonction de la période de l'année, Benoit bénéficie d'un contrat annualisé d'heures.

Ne soyez donc pas étonné de le voir travailler à des horaires décalés par rapport aux horaires d'ouverture de la Mairie.

Merci de bien vouloir lui réserver le meilleur accueil.

Civisme et relations citoyennes

Travaux de bricolage et de jardinage

Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition, ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit. Les travaux de bricolage ou jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables (du lundi au vendredi) de **8h30 à 12h** et de **14h30 à 19h30**.
- les samedis de 9h à 12 h et de 15h à 19h.
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Brûlage des déchets

Il est rappelé que tout feu est strictement interdit. La circulaire n° 2011-431 du 18 novembre 2011 interdit le brûlage à l'air libre des déchets verts. Les déchets végétaux issus de l'entretien des jardins privés sont assimilés à des déchets ménagers. Des solutions plus respectueuses pour l'environnement existent : apport des végétaux en déchetterie ou compostage.

Animaux errants

Selon l'article L211-19-1, il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques. Le coût de la mise en fourrière d'un animal errant est à la charge du propriétaire. Par ailleurs, le propriétaire est responsable des dégâts éventuels occasionnés par son animal de compagnie. Si, pendant sa période de divagation, votre animal a saccagé des cultures, un poulailler ou autre, s'il a blessé une personne ou provoqué un accident, vous serez légalement et financièrement responsable.

Recyclage téléphones

Lancée par l'opérateur Orange, cette opération était organisée en partenariat avec l'Association des maires du Cher. La commune de LAPAN a remporté le 1^{er} prix du challenge de la collecte, suivie par Belleville sur Loire et Brinon sur Sauldre. Dans le département, 18 communes ont participé et 400 téléphones ont été récoltés.

Les téléphones collectés sont confiés à l'entreprise d'insertion professionnelle - les ateliers du bocage. 10 % auront une seconde vie, après effacement des données personnelles, réalisé sous contrôle d'huissier. Ainsi reconditionnés, ils seront revendus au profit du



réseau Emmaüs International. 90 % seront désossés, les matières dangereuses étant traitées et les métaux rares récupérés pour être remis en circulation, réutilisés en matière première.

« Sachant que la fabrication d'un téléphone compte pour 75 % de son empreinte carbone, nous souhaitons être vertueux sur l'ensemble de la chaîne », souligne le représentant d'Orange. Vingt-cinq mille téléphones recyclés équivalent de surcroît à un emploi créé ou sauvegardé pour l'entreprise d'insertion.

« Même si l'on constate l'allongement de la durée moyenne de détention des portables, d'après les chiffres de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), 46 millions de téléphones dormiraient encore au fond des tiroirs, rapporte Stéphane AMATHIEU.

Le challenge est renouvelé depuis avril dernier.

Une boîte est à votre disposition à la mairie.



Un arbre a été planté en présence de Marie-Pierre RICHER, Sénatrice, Philippe MOISSON, Président de l'Association des maires du Cher, Stéphane AMATHIEU, Directeur d'Orange des relations avec les collectivités locales du Berry (Cher et Indre) et de nombreux élus et habitants. Mme le maire a clôturé cette matinée par le verre de l'amitié suivi d'un repas au Restaurant « Comme chez mémé ».

Vivre ensemble

Vœux du Maire

Le 17 janvier a eu lieu les vœux de la municipalité. Cette cérémonie permet de retracer le bilan 2024 et de présenter les projets prévus pour 2025.

2024

- démographie : notre commune progresse de 1,9 %.
- sécurisation des cheminements piétons et l'amélioration du réseau de gestion des eaux pluviales.
- installation d'une nouvelle chambre froide à la salle polyvalente.

2025

- travaux pour le raccordement à la fibre des deux dernières habitations.
- aménagement de la voirie du secteur du Bouchet.
- installation d'une réserve incendie chemin de Houët.
- installation d'un pylône de téléphonie mobile.
- plantation d'une haie chemin de la Fontenille en collaboration avec le Pays St Amandois.

Mme le Maire a appelé aux valeurs de cohésion en citant Victor Hugo qui clamait « dans cette vie politique qui en manque tant, la commune reste un repère, un pôle de stabilité qui tranche avec cette tentation du déchirement, garante de la continuité des services publics pour tous ».

Tous les événements réalisés afin de cultiver le vivre ensemble, ont été listés. « La vraie richesse, c'est celle des rencontres ».

Un hommage a été rendu à M. Francis JACQUIER, décédé brutalement le 22 février, conseiller municipal de 1995 à 2014. M. Xavier PALISSON, disparu le 17 octobre.

Pour clôturer, Lucie et Guillaume, nouveaux arrivés, ont été présentés et un bouquet de fleurs colorées a été remis à notre doyenne Yvonne.



Marché truffes

Le marché aux truffes a eu lieu le samedi 1^{er} février 2025 à la salle polyvalente.

Il s'agissait du dernier de la saison dans le Cher. Avant l'ouverture du marché à 14 Heures, un commissaire a contrôlé la qualité des truffes une à une, en les classant en trois catégories décroissantes en fonction de leur esthétique. C'est ce classement qui détermine le prix de vente.

La récolte de la truffes reste artisanale, aléatoire en qualité et en quantité. Cette année n'a pas été exceptionnelle en raison de l'humidité et des gelées.



Visiteur

Rencontre avec le député Loïc Kervran qui a souhaité visiter la commune.

Ce fut l'occasion de lui montrer le patrimoine communal ainsi que d'évoquer les projets 2025 de la Municipalité.



Invitation

Sur invitation, Mme le Maire a rendu visite au Tribunal de Bourges lors d'une journée d'immersion au sein de l'institution.

Une visite guidée, riche en enseignement, des échanges très fructueux avec M. le Président et Mme la Procureure.



A la recherche des oeufs

Comme tous les ans, la chasse aux œufs a été organisée par la Commission d'Actions sociales. Cette année ce moment a eu lieu le 27 avril, sur le terrain de la salle polyvalente, pour le plus grand plaisir des enfants qui ont pu repartir avec des ballotins de chocolats. Une petite restauration a été offerte pour clôturer cette matinée.



Cérémonie du Souvenir

A l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la victoire du 8 Mai 1945, la lecture du message de M. Sébastien LECORNU, ministre des Armées et de Mme Patricia MIRALLES, ministre déléguée auprès du ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants a été lu avec la participation active des jeunes générations de notre commune Lucas, Julie, Zoé, Léa et Bastien. Nous sommes fiers de voir nos jeunes s'investir dans cette journée si importante.

Avant de terminer cette cérémonie, nous tenons à saluer la prestation de Kécline qui a lu avec beaucoup de justesse un texte poignant intitulé « N'oublie pas ... » écrit par une élève de troisième.

Ce texte a offert une perspective touchante et réfléchie sur l'importance du devoir de mémoire. La lecture a su capter l'attention de l'assemblée, rappelant à tous la pertinence de transmettre l'histoire et ses leçons aux plus jeunes. Un grand merci pour ce moment de recueillement et de partage.



Allons au château

Samedi 17 mai, la sortie culturelle a mis à l'honneur Valençay.



La journée a commencé par la visite du musée de l'automobile où chacun a pu découvrir ou redécouvrir des voitures du passé.

Après un repas au restaurant, c'est le château qui a ouvert ses portes au groupe avec une visite guidée et un temps libre dans le parc pour clôturer cette belle journée ensoleillée.



Une petite marche

Le 18 mai, l'ALCSL organisait sa traditionnelle randonnée dans notre village. Ce sont 108 participants qui ont arpentés nos chemins.

Une coupe a été remise à la plus âgée (Louissette) et au plus jeune marcheur (Izaac).



Cours de Gym

Pour la 5ème année, les cours de Gym de Laurence se sont terminés par un pot de l'amitié sur le terrain de la salle polyvalente.

Nous vous donnons rendez-vous le 16 septembre 2025 à 18h30 pour la reprise des cours. Venez nombreux !



Quelques tours de piste

Dimanche 6 juillet, les moteurs ont rugi et l'adrénaline a envahi le bitume lors du Challenge Karting. 8 participants ont pu s'affronter et jouer des coudes pour la première place... Tout cela dans une ambiance bon enfant et conviviale.

Après avoir réalisé 2 sessions de courses, la journée s'est poursuivie par un déjeuner au restaurant le Warm Up. Des habitants de la commune venus encourager les coureurs le matin, se sont joint à eux pour ce repas.



Nos joies

Mariage d'Amandine LAMBERT et Valentin GRESSY le 7 juin 2025

Félicitations aux mariés

Nos peines

Décès de Christiane ADAM née RADUGET le 8 juin 2025 à l'âge de 79 ans.

Sincères condoléances à la famille

SE PRÉPARER À LA FIN DU RÉSEAU CUIVRE

Anticiper la transition

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DES TÉLÉCOMS



**TOUS LES UTILISATEURS, TANT GRAND PUBLIC, QUE COLLECTIVITÉS
OU ENTREPRISES, DEVRONT MIGRER DU CUIVRE VERS LA FIBRE
OPTIQUE OU, DANS CERTAINS CAS, VERS D'AUTRES TECHNOLOGIES.**

Tout ce qu'il faut savoir concernant la fermeture du réseau cuivre



Qu'est-ce que le réseau cuivre ?

Pendant plus de cinquante ans, il a accompagné les Français dans leurs communications. D'abord réservé à la téléphonie, il a ensuite permis la généralisation de l'internet haut débit, grâce à l'ADSL et ses nombreuses évolutions (SDSL, VDSL). Arrivé en fin de vie, le réseau cuivre est amené à fermer et à être remplacé par la fibre optique (ou d'autres technologies pertinentes).

Pourquoi y met-on fin ?

Sensible aux aléas météorologiques et à l'humidité, le réseau cuivre a atteint aujourd'hui ses limites en termes de débits et ne répond plus aux besoins des Français. C'est pourquoi Orange (ex. France Télécom), propriétaire du réseau cuivre, a annoncé fin 2019, sa volonté de fermer progressivement son réseau cuivre.



Que signifie la fermeture du réseau cuivre ?

La fermeture du réseau cuivre (ADSL/VDSL/RTC) sera progressive et se fera en deux étapes, avec la perspective d'une substitution totale, d'ici dix ans, du réseau cuivre par la fibre optique principalement.

- 1 - Fermeture commerciale :** les opérateurs ne proposent plus de nouvelles lignes cuivre.
- 2 - Fermeture technique :** les services s'arrêtent définitivement sur les lignes cuivre existantes.



Pourquoi passer à la fibre ?

La performance du cuivre est largement concurrencée par la fibre optique dont le déploiement prend de plus en plus d'ampleur. Ce rythme rapide est soutenu par le Gouvernement qui s'est engagé à ce que tous les foyers puissent bénéficier de la fibre d'ici 2025. L'appétence des Français pour la fibre optique, qui était déjà forte, a encore pris de l'ampleur en raison de la crise sanitaire qui a intensifié les multiples usages existants et en a créé de nouveaux. Ainsi, selon l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep), ce sont plus de 4 millions de foyers supplémentaires qui ont été raccordés à la fibre optique entre mars 2020 et mars 2021. Le télétravail massif, les visioconférences avec des proches pour maintenir le lien social, la télé-éducation, les consultations de santé en ligne et d'autres usages encore, ont contribué à accroître les besoins en débits et à confirmer la nécessité d'accélérer la transition technologique de la France. Enfin, la transition vers la fibre est également vertueuse d'un point de vue énergétique. Les lignes Internet fixe sur support fibre consomment ainsi 3 fois moins d'énergie que leur équivalent cuivre.

Source : Observatoire Economie des Télécoms - décembre 2020 - Arthur D. Little pour la FFTélécoms.

Moustique tigre

La liste
DES BONS GESTES



LUTTONS CONTRE le moustique tigre

RANGEONS à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)



VIDONS une fois par semaine

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
 - Gamelles pour animaux
 - Pieds de parasol
 - Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
 - Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
 - Pluviomètres
 - Eléments de décoration
- Bref, vous avez compris, tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !*



COUVRONS avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort à sa guise)
- Supprimez régulièrement les larves, pour éviter que ça devienne des pouponnières
- Bidons et fûts devant rester dehors

ENTRETENONS

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins artificiels (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

NETTOYONS pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Caniveaux ouverts ou couverts de grilles
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)



Le saviez-vous ?

Le moustique tigre peut se déplacer dans un rayon de 150 m.

Il est donc né chez vous ou pas loin !
Pour s'en débarrasser, une seule solution : **supprimer les récipients** où il pond ses œufs et prolifère...

150 m

Coupez l'eau au moustique tigre !

Et passez le message à votre voisin

Pour plus d'infos, consultez le site de votre ARS

L'astuce du Pro, mettez du sable dans vos coupelles



Multi accueil

La communauté de communes Arnon Boischaud Cher confie la gestion de la nouvelle structure à VYV Centre-Val de Loire.



18 août 2025

OUVERTURE D'UN
MULTI-ACCUEIL

À CHÂTEAUNEUF SUR CHER

2 Bis rue du Château

Le multi-accueil accueillera **18 enfants de 10 semaines à 4 ans.**

Les horaires : de 7h à 18h30 du lundi au vendredi.

Le **tarif** correspond à celui préconisé par la CAF en fonction du salaire des familles et du nombre d'enfants à charge.

Inscriptions à transmettre par mail à : marie.sivault@vyv3.fr



Horaires transports scolaires

Voici les horaires des transports scolaires pour l'année 2025 - 2026 :

École maternelle et élémentaire de Lunery Rosières

Départ de la place de l'église les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis à 8h35.

Retour place de l'église les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis à 16h45.

Collège Saint Florent sur Cher

Départ de la place de l'église du Lundi au Vendredi à 7h26.

Retour place de l'église les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis à 17h33.

Retour place de l'église les Mercredis à 13h28.

Lycées Bourges (gare routière)

Départ de la place de l'église du Lundi au Vendredi à 6h44.

Retour place de l'église les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis à 18h56.

Retour place de l'église les Mercredis à 13h01.

Sous réserves de modifications de la part des transports scolaires.

Si on plantait

**VOUS SOUHAITEZ PLANTER
DES HAIES CHAMPÊTRES,
UN ALIGNEMENT D'ARBRES ? UN VERGER ?
AGRICULTEURS, VOUS AVEZ UN PETIT PROJET
D'AGROFORESTERIE ?**

SI ON PLANTAIT POUR DEMAIN

Opération collective de plantation du Pays Berry St-Amandois
CAMPAGNE 2025

Le syndicat de Pays pour préserver et restaurer le capital patrimonial paysager et naturel du Berry St-Amandois propose à toute personne intéressée de bénéficier de son dispositif d'aide à la plantation. Il vous accompagne dans votre projet et vous fait bénéficier d'une aide financière du Conseil régional Centre-Val de Loire.



Pour plus de renseignements et pour connaître les conditions de l'aide, voir sur notre site internet :

www.pays-berry-st-amandois.fr

Contacter le Pays Berry St-Amandois au 02 48 96 16 82 ou par mail à : contact@pays-berry-st-amandois.fr

Agriculteurs et collectivités, manifestez votre intention de projet au plus tôt !

Date butoir de remise des dossiers : **31 AOUT 2025**



Syndicat mixte de développement du Pays Berry St-Amandois
88 avenue de la République – 18200 Saint-Amand-Montrond



Si on plantait pour demain
Opération collective de soutien à la plantation de haies et d'arbres
Campagne 2025

Objectifs :

1. **Concourir à la conservation des paysages et lutter contre leur banalisation** par le soutien à l'implantation de formes végétales typiques, le recours à des essences ou variétés locales
2. **Reconstituer un maillage fonctionnel de haies bocagères** à des fins paysagères, écologiques et économiques
3. **Soutenir la plantation de végétaux pour leur rôle écologique** sur la biodiversité, la qualité et la préservation des sols et de l'eau, leur contribution à lutter contre le changement climatique

L'opération est encadrée par un **cahier des charges** qui précise les conditions, les formes végétales et les espèces éligibles (bons de commande). A demander ou retirer sur le site web du Pays : www.pays-berry-st-amandois.fr

Les projets des agriculteurs et des collectivités doivent faire l'objet d'un **accompagnement technique**. A cet effet, ces derniers doivent manifester auprès du Pays au plus tôt leur souhait de proposer un projet ; les modalités de cet accompagnement sont étudiées avec le Pays qui fait au besoin appel à des partenaires (CAUE du Cher, Chambre d'agriculture...).

L'opération est subventionnée par le conseil régional à hauteur de 50 %.

Une bonification à 80% est possible pour les projets agricoles ou bénéficiant d'un plan de gestion des haies ou situés dans des zones à enjeux pour la qualité de l'eau, la trame verte, les abords de sites touristiques, chemins de randonnées.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS :

- Plantation/régénération de haies champêtres et d'arbres de haut-jet
- Alignements d'arbres (routes, chemins, entrées de bourg, de propriété)
- Vergers avec des variétés locales anciennes
- Petits projets d'agroforesterie < 2 ha

Public ciblé : agriculteurs, collectivités, particuliers/propriétaires ayant un projet de plantations sur l'une des 85 communes du Berry St-Amandois et respectant le cadre défini.

Principes :

- Mai-juin : lancement de la campagne / retrait du cahier des charges
 - et appel à manifestation d'intérêt pour les collectivités et agriculteurs qui doivent se faire connaître au plus tôt
- Juin à août : information sur l'opération, réponses aux questions
 - fin juin : Séance d'information les bons conseils pour monter son projet de plantation et son dossier « si on plantait pour demain »
 - Permanences : 16/07 AM, 21/07 PM, 21/08 AM, 27 et 29/08 toute la journée
 - 31 août : date maximale de dépôt des dossiers
- Sept-Oct : examen et sélection des dossiers puis commande groupée par le Pays
- Janvier : livraison unique et groupée des plants et accessoires de protection
- plantation par le demandeur

Organisateur : Syndicat du Pays Berry St-Amandois – tél : 02 48 96 16 82

Renseignements : Hélène SERVANT-MASSÉ – helene.servantmasse@pays-berry-st-amandois.fr

Toutes informations sur <https://www.pays-berry-st-amandois.fr/83/strategie/etudes-et-projets/paysage-et-biodiversite.htm>

Rémi à la demande

Rémi+ à la demande

ACCESSIBLE À TOUS !



RÉMI + À LA DEMANDE
VOUS EMMÈNE VERS LES COMMUNES PRINCIPALES DE VOTRE SECTEUR

Appelez le centre de relations usagers Rémi, au

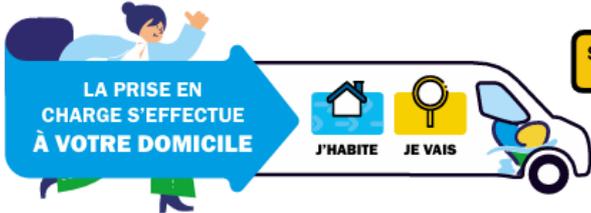
0 806 70 33 33 Service gratuit + prix appel

du lundi au samedi de 6 h à 20 h

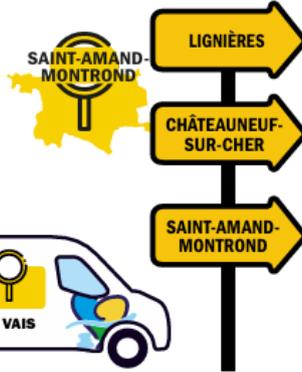
Les réservations doivent être effectuées au plus tard la veille du déplacement avant 17 h. Pour le lundi, pensez à réserver dès le vendredi avant 17 h.



Plus d'informations sur www.remi-centrevaldeloire.fr



LA PRISE EN CHARGE S'EFFECTUE À VOTRE DOMICILE



JOURS	ALLER ARRIVÉE À	POINTS D'ARRÊTS	RETOUR DÉPART DE
LIGNIÈRES			
LUNDI	9 H 00	CENTRE VILLE/MARCHÉ/LA HALLE CARREFOUR MARKET	11 H 30
CHÂTEAUNEUF-SUR-CHER			
SAMEDI	9 H 45	MARCHÉ/MAIRIE/LA POSTE/FRANCE SERVICE INTERMARCHÉ	11 H 45
SAINT-AMAND-MONTROND			
MERCREDI	9 H 30	CENTRE HOSPITALIER	11 H 45
JEUDI	15 H 15	PROMENADE DUBREUIL/AV. DE LA RÉPUBLIQUE	17 H 45

Les horaires de prise en charge et de retour à domicile seront confirmés par la centrale de réservation.



Mise à jour identité

J'AI CHANGÉ DE NOM ET/OU DE PRÉNOM ? JE DOIS RENOUELER MA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET MON PASSEPORT !



Vous avez eu recours à l'une de ces procédures ?

- la procédure simplifiée de changement de nom par simple déclaration auprès de l'officier d'état civil
- la procédure de changement de nom pour motif légitime par décret
- la procédure de changement de prénom par demande auprès de l'officier d'état civil

Vous devez demander le renouvellement de votre carte nationale d'identité et/ou de votre passeport :

- Dès que votre acte de naissance aura été mis à jour, vous devez prendre rendez-vous en mairie pour le renouvellement de vos titres.
- Préparez votre demande en rassemblant les pièces justificatives, notamment votre acte de naissance modifié.
- Le renouvellement de vos titres est **gratuit** si vous fournissez la carte nationale d'identité et/ou le passeport dont vous demandez le renouvellement

Le changement de nom et/ou de prénom a pour conséquences :

- L'interdiction d'utiliser la carte nationale d'identité et le passeport délivrés avant le changement de nom et/ou de prénom.
- Vos anciens titres seront invalidés à l'expiration d'un délai de 3 mois à compter de l'actualisation de votre acte de naissance.
- L'utilisation de ces anciens titres d'identité est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75000 euros d'amende (article 441-2 du Code pénal).
- En cas de contrôle et au passage des frontières, ces titres apparaîtront comme non valides et leur présentation ne permettra pas de justifier de votre identité.

N'oubliez pas de :

- Demander le renouvellement de votre permis de conduire, de votre carte Vitale, ainsi que de tous les documents comportant la mention de votre état civil.
- Communiquer votre changement de nom/prénom aux administrations et organismes concernés.

Bouger

Agenda

JUILLET

Lundi 14 : Repas républicain à la salle polyvalente à 12h.

SEPTEMBRE

Samedi 20 : Concours de pétanque à partir de 14h sur le terrain de la salle polyvalente.

OCTOBRE

Vendredi 31 : Défilé d'Halloween à 18h. Suivi du verre de l'amitié.

NOVEMBRE

Mardi 11 : Commémoration du 11 novembre 1918. Rendez-vous devant l'Eglise à 11h.

Samedi 15 : Repas dansant organisé par l'association ALCS de Lapan.

Samedi 29 : Repas de fin d'année.

Dimanche 30 : Noël des enfants à la salle polyvalente à partir de 14h30. Un spectacle sera donné, suivi d'un goûter et de la remise des cadeaux par le Père Noël.

DECEMBRE

Samedi 6 : Téléthon à la salle polyvalente.

JANVIER

Date à définir : Vœux de la municipalité à la salle polyvalente à 19h.

Date à définir : Marché aux truffes à la salle polyvalente à 14h. Organisé par l'association des trufficulteurs du Berry. Le marché sera suivi d'un repas à partir de 19h. Inscription obligatoire.

Certaines dates sont susceptibles d'être modifiées.

Et toujours

- Cours de Gym les mardis à 18h30 à la salle polyvalente
- Randonnée à 9h tous les dimanches, autour de la commune.

Décoration

Le Préfet, Maurice BARATTE a remis des médailles de la sécurité intérieur aux personnels des forces de l'ordre à 16 policiers et 10 gendarmes ont été honorés.

Félicitation à Samuel SARAZIN, habitant de la commune, qui a été décoré.



Défenseur des Droits

M. Philippe LAVAUD a été nommé Délégué du Défenseur des Droits.

Des permanences sont tenues le 2ème et 4ème Jeudi de chaque mois à la Sous Préfecture de Saint Amand Montrond, et le 1er et 3ème Mardi à la Mairie du Châtelet.

Uniquement sur rendez-vous.

Merci de contacter le 02 36 78 40 60.

Directrice de la Publication : Annie RADUGET

Ont contribué à la réalisation de ce numéro :
Alexandre BRUNET, Valérie CHARLES, Jérémie DUPIN, Nadège FOSSE
et Jeanne-Marie LEGOFFE

Crédits photos : Commission Communication

Impression : Imprimerie Notre-Dame

Imprimé en 100 exemplaires.